



PERSPECTIVES **FISCALES AFRICAINES** 2017

Deuxième édition

Une Publication de l'ATAF



**AFRICAN TAX
ADMINISTRATION FORUM**
**FORUM SUR
L'ADMINISTRATION
FISCALE AFRICAINE**

Note de droits d'auteur

Droits d'auteur relatifs à cette publication et à ses composantes.

Toute publication, transmission, transcription, traduction ou autres formes de duplications du présent document, dans son entièreté ou en partie, sous un format linguistique ou informatique quelconque, quelle qu'en soit la forme ou le moyen, sans autorisation écrite préalable du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), une organisation internationale de pleine capacité juridique et établie conformément à la Convention de Vienne du 8 octobre 2012 sur le droit des traités, est formellement interdite.

Toute reproduction ou adaptation non-autorisée de cette publication constitue une violation des droits d'auteur, passible de poursuites judiciaires aussi bien civiles que pénales.

Restrictions d'utilisation

Les informations contenues dans cette publication sont des informations privilégiées appartenant à l'ATAF, à ses membres et éventuelles branches. Ces informations sont fournies en toute confidentialité, dans l'entendement qu'elles ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles prévues par ce document, sans autorisation préalable de l'ATAF.

Série : *Perspectives fiscales africaines de l'ATAF*

ISBN (PRINT) : 978-0-620-76515-2



Deuxième édition 2017

Secrétariat de l'ATAF
Direction de la recherche
Postnet Suite 430
Private Bag 15, Menlo Park
Pretoria 0102
South Africa

Téléphone: +27 12 451 8800

E-Mail: info@ataftax.org

www.ataftax.org



Remerciements

Le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) tient à exprimer sa sincère gratitude aux autorités fiscales africaines pour leur participation à la deuxième édition des *Perspectives fiscales africaines* (PFA). L'ATAF tient également à adresser ses remerciements aux Commissaires généraux et Directeurs généraux des autorités fiscales, pour les ressources tant matérielles qu'humaines, engagées dans les différents ateliers consultatifs en vue de la réussite de cette publication.

L'ATAF tient en outre, à féliciter et à chaleureusement remercier l'équipe des chercheurs et autres personnes qui ont contribué, directement ou indirectement, à la réalisation des *Perspectives fiscales africaines*. L'ATAF est fière de constater que le cadre et l'appui qu'il a pu apporter à ce projet ont permis de faciliter sa réalisation, de même que le travail acharné, l'assiduité et le soutien des personnes suivantes :

- Professeur Michael Bräuninger, économiste principal, et Mlle. Susan Nakato, économiste et superviseuse du service de rapport sur la performance des entreprises, du suivi et de l'évaluation au sein de l'Autorité fiscale de l'Ouganda (URA). Tous deux étaient responsables de la gestion, de l'analyse des données et du développement du plan de rédaction des PFA.
- M. Ken Kincaid, rédacteur technique, pour la rédaction, la révision et la supervision des aspects linguistiques des *Perspectives fiscales africaines* ;
- Dr Nara Monkam, Directrice de la Recherche de l'ATAF, pour son rôle crucial dans l'orientation et la supervision de l'équipe responsable de l'élaboration des *Perspectives fiscales africaines*.
- M. Frankie Mbuyamba, Administrateur des projets de recherche, pour la coordination de l'ensemble du processus et son dévouement inébranlable ;
- M. Romeo Nkoulou Ella, Responsable du service des langues de l'ATAF, pour l'assurance qualité et la révision de la traduction française ;
- Enfin, un mot de remerciement spécial à l'endroit des partenaires de développement de l'ATAF, pour leur appui financier, notamment l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ) pour son appui technique aux PFA et plus particulièrement M. Tobias Fleckenstein, pour son appui continu aux produits des PFA; le Ministère des affaires étrangères du Danemark (DANIDA); le Ministère des affaires étrangères de la Finlande; l'Agence de coopération irlandaise et le Ministère des affaires étrangères et du Commerce irlandais; le Ministère des affaires étrangères (Minbuza) des Pays-Bas; le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) de la République suisse; la Fondation Open Society Initiative Afrique de l'Ouest (OSIWA); la Banque africaine de développement (BAD); et la Fondation William et Flora Hewlett.